

Acte rendu exécutoire par transmission
en Sous-préfecture d'Aix en Provence

Le

18 DEC. 2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2015

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B770

OBJET : Politique culturelle et sportive - Sports - Organisation des grands évènements sportifs sur le territoire du Pays d'Aix en 2016 - Ironman 70.3 du Pays d'Aix et Open de tennis du Pays d'Aix

Le 17 décembre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 11 décembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Caude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – MERCIER Arnaud, vice-président, Venelles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à ALBERT Guy

Excusé(e)s :

FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren

Monsieur Hervé FABRE-AUBRESPY donne lecture du rapport ci-joint.

07_1_08

BUREAU DU 17 DECEMBRE 2015

Rapporteur : Hervé FABRE-AUBRESPY

Politique publique : Politique culturelle et sportive

Thématique : Sports

Objet : Organisation des grands événements sportifs sur le territoire du Pays d'Aix en 2016 – Ironman 70.3 du Pays d'Aix et Open de tennis du Pays d'Aix

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le soutien de la Communauté du Pays d'Aix à des épreuves sportives internationales atteste de l'ambition de sa politique sportive. Celle-ci s'appuie sur des manifestations sportives d'exception qui suscitent tout autant l'engouement des spectateurs que l'envie des jeunes de découvrir ces disciplines sportives.

A ce titre, la Communauté du Pays d'Aix souhaite affirmer son soutien aux deux événements sportifs majeurs de 2016 que sont : L'Ironman 70.3 du Pays d'Aix et l'Open de tennis du Pays d'Aix.

Il est proposé que la CPA poursuive son partenariat autour de ces deux événements dans le cadre de marchés de prestations de services à passer en 2016.

Exposé des motifs :

Le soutien de la CPA à des épreuves sportives internationales atteste de l'ambition de sa politique sportive. Celle-ci s'appuie sur des manifestations sportives d'exception qui suscitent tout autant l'engouement des spectateurs que l'envie des jeunes de découvrir ces disciplines sportives.

La Communauté du Pays d'Aix souhaite participer en 2016 au soutien de deux événements sportifs majeurs : l'Ironman 70.3 du Pays d'Aix et l'Open de tennis du Pays d'Aix.

L'Ironman 70.3 du Pays d'Aix :

La CPA a déjà soutenu les cinq premières éditions de l'«Ironman 70.3 du Pays d'Aix» et de «l'Ironkids du Pays d'Aix» entre 2011 et 2015 sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix.

La société Ironman France organisera le 1^{er} mai 2016 la sixième édition de «l'Ironman 70.3 du Pays d'Aix», qui est une épreuve de niveau international, au même titre que d'autres triathlons Ironman organisés en France.

Quelques chiffres de l'édition 2015 permettent de constater l'impact de cette manifestation sur notre territoire :

- 2476 athlètes engagés (87% d'athlètes hommes et 13% d'athlètes femmes),
- 53 nationalités représentées (France, Royaume-Uni, Suisse, Italie, Allemagne, Belgique...),
- 210 enfants au départ des différentes épreuves de l'Ironkids,
- 2500 m² d'Expo Village (20 exposants) sur le Cours Mirabeau pendant 3 jours,
- plus de 1000 volontaires assurant le succès de l'événement,
- Les retombées médiatiques :
 - Presse écrite : 8 parutions dans La Provence dont une page de couverture, et une page entière dans La Provence – Sport, parutions dans le Journal du Centre, Le Progrès, Le Dauphine, Fight Sport, La Marseillaise, Aix-enProvence le mag, la presse spécialisée Trimag, Triathlete Magazine et Santé Sport Mag.
 - Presse web : parution dans aixeninfo.fr, Go-met.com, Racing-i.com, dans la presse spécialisée Trimax Hebdo, Trimag, Triathlete Magazine, Trimes, Blog d'athlètes sous forme de communiqué de presse ou de récit de course.
 - Radio : annonces publicitaires sur RTL2
 - TV : - 30 secondes d'antennes sur M6, 26 minutes sur Sport +, TV5 Monde, Ma chaîne Extreme
- Les retombées touristiques :
 - 56% des athlètes ont été à l'hôtel, 80% de ces athlètes étaient à moins de 5km de la zone d'organisation ;
 - 32% des athlètes sont restés 3 nuits, 26% 2 nuits, 19% une nuit et 12% 4 nuits ;

- 30% des athlètes sont venus seuls, 22% avec une personne, 15% avec deux accompagnants, 15% avec trois accompagnants, 10% sont venus à six ou plus ;
- 92% des athlètes sont satisfaits de la ville d'Aix-en-Provence.

L'«Ironman 70.3 du Pays d'Aix» en 2016 se déroulera de la façon suivante :

- une épreuve de natation (1,9 km) sur le lac de Peyrolles-en-Provence,
- une épreuve de cyclisme (90 km) permettant aux athlètes de traverser plusieurs communes du territoire du Pays d'Aix avec une arrivée sur Aix-en-Provence,
- une épreuve de course à pied (21,1 km) qui s'achèvera sur la Rotonde à Aix-en-Provence.

Dans le cadre de cette manifestation, la société Ironman France souhaite organiser et promouvoir le 5^{ème} «Ironkids du Pays d'Aix» qui se déroulera le samedi 30 avril 2016 à Aix-en-Provence. L'Ironkids a pour objectif de fédérer les enfants de 5 à 13 ans autour d'une épreuve sportive de type courses à pied de différentes distances selon l'âge des participants.

L'Open de tennis du Pays d'Aix :

La 3^{ème} édition de l'Open de tennis du Pays d'Aix est un tournoi de niveau international qui se déroulera du 2 au 8 mai 2016. Il constitue une excellente préparation des joueurs, 15 jours avant Roland Garros.

En 2016, il sera doté d'un prix de 100.000 \$ (cent mille dollars) + hébergements, et sera en mesure d'attirer des joueurs classés entre la 150^{ème} et la 300^{ème} place au classement ATP. Il s'inscrit dans la lignée de rendez-vous tennistiques importants en Pays d'Aix notamment la 1/2 finale de la Coupe Davis en 1982 et du 1/4 finale de la Fed Cup France/Espagne en 2007.

Il sera organisé, par la société sportive AB2M, au Country Club de Puyricard, qui possède les installations suffisantes pour accueillir cette compétition de haut niveau dans le respect des contraintes de la FFT et mener une opération très aboutie de relations publiques.

Quelques chiffres :

- 28 juges de lignes, 50 ramasseurs de balles, 3 arbitres de chaises, 32 joueurs de simple, 16 équipes de double, 10 personnes dédiées à l'entretien des courts en terre battue ;
- 2200 places de tribune gratuite, 80 loges VIP (6 places) ;
- 350 nuitées réservées pour l'accueil des joueurs et des officiels, 3 sites de restauration
- un village VIP de 500 m², une zone commerciale de 150 m².

Par son nom « Open de tennis du Pays d'Aix » et son logo, l'Open du Pays d'Aix est très étroitement associé à l'image de la CPA et le succès des deux premières éditions encourage la CPA dans sa volonté de communication liée à cet événement.

Le succès de cette rencontre sportive dépend très largement de son audience dans les médias classiques, presses écrite et audiovisuelle. AB2M mettra en place un plan média important :

- 3000 exemplaires du programme officiel, affichage sur les réseaux Muppy et Decaux de la ville d'Aix-en-Provence, sur les bus de la ville, chez les commerçants et dans les clubs de tennis de la Ligue,
- pour ce qui concerne la presse écrite locale, un partenariat sera conclu avec la Provence, partenaire officiel et pour la presse spécialisée avec Tennis Mag,
- pour les radios, ce sont France Bleu, Radio Star, NRJ pour assurer la promotion en amont et couvrir la compétition,
- en ce qui concerne la TV, un partenariat privilégié sera passé avec les chaînes France TV et Sport +,
- pour l'internet avec la création d'un site : www.opendupaysdaix.com.

Au regard de la promotion du territoire, des retombées économiques, et de la valorisation du sport de haut niveau qu'apportent ces deux grandes manifestations, la Communauté du Pays d'Aix souhaite poursuivre son soutien à leurs organisations en passant des marchés à procédure adaptée de prestations de services et de communication en 2016 pour des montants prévisionnels de : 60.000 € TTC pour l'Ironman 70.3 du Pays d'Aix et 120.000 € TTC pour l'Open de tennis du Pays d'Aix.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la conclusion et l'autorisation de signer des marchés et des accords cadres de travaux, de fournitures et de services, passés selon une procédure formalisée ainsi que toute décision concernant leurs avenants et tous contrats relevant de la commande publique (à l'exception des marchés subséquents d'accords cadres passés selon une procédure formalisée et des délégations de services publics), lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU l'avis de la Commission Sports et Équipements Sportifs en date du 23 novembre 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'organisation des manifestations Ironman 70.3 du Pays d'Aix et Open de tennis du Pays d'Aix en 2016 sur le territoire du Pays d'Aix ;
- **APPROUVER** le lancement de marchés à procédure adaptée de prestations de services et de communication en 2016 pour des montants prévisionnels de : 60.000 € TTC pour l'Ironman 70.3 du Pays d'Aix et 120.000 € pour l'Open de tennis du Pays d'Aix ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son vice président délégué au sport à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

OBJET : Politique culturelle et sportive - Sports - Organisation des grands évènements sportifs sur le territoire du Pays d'Aix en 2016 - Ironman 70.3 du Pays d'Aix et Open de tennis du Pays d'Aix

Abstention : CANAL Jean-Louis - CESARI Martine - CIOT Jean-David - TALASSINOS Luc

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

17 DEC. 2015